

Rennes le 23/10/2012

Monsieur le Directeur,

Le 18 octobre sur ULYSSE, un appel de candidatures a été publié pour les DISI -catégories A (inspecteurs), B et C des deux filières pour pourvoir des emplois demeurés vacants au sein des DISI à l'issue du transfert des agents de la seconde vague de l'assistance.

Nous ne comprenons pas que ces emplois ne soient pas comblés dans le cadre d'un mouvement de mutations.

Néanmoins et sauf erreur de notre part lors de votre présentation de l'intégration des CID 2ème vague au CTL du 5 juillet, nous avons pris note de plusieurs vacances d'emplois :

- Finistère (1 B PAU filière fiscale)
- Morbihan (1 C PAU filière fiscale)
- T G E (1 A analyste filière gestion publique).

Or sur la liste publiée sur Ulysse, seul les emplois du Morbihan et de la TGE sont proposés au mouvement de janvier 2013.

Par ailleurs, cet appel à candidature ne s'adresse qu'à des agents en poste déjà en DISI, faisant fi des agents titulaires de qualifications informatiques mais exerçant en administratif (aucun poste informatique ne leur ayant été proposé).

En outre, nous déplorons que cet appel ne reprenne pas l'ensemble des postes non remplacés à ce jour (exemple des programmeurs de Tours et Nantes, mais la liste ne saurait être exhaustive).

Nous demandons dès lors, une correction sur ULYSSE pour que l'ensemble de ces emplois soient proposés aux agents.

Ce gel d'emplois serait il une réserve d'emplois que la direction générale envisage de supprimer en 2013 ? Ce serait inacceptable !

Cordialement

Pour la section CGT Finances Publiques de la DiSI Ouest

Jean Yves Détoc